

Mikolaj Nkollo
Université A. Mickiewicz
Poznań

Les verbes français à préfixe *co*-

Abstract

The present paper deals with morphological, semantic and syntagmatic properties of French verbs with prefix *co*- . The methodological frame deemed most adequate for their description is “lexical decomposition”. Among these verbs, there is a considerable number of those which designate symmetric relations (they follow the pattern $x \text{ R } y \rightarrow y \text{ R } x$). It is further argued that another common feature of these predicates is a compulsory presence of comitative phrase in their syntactic neighbourhood. After a short glimpse over word-formation problems arising within this class of verbs, the historical mechanisms responsible for the formal discrepancy between *co*- and the corresponding preposition *avec* (other Romance languages are more conservative; cf. it. *La data del tuo arrivo coincide con quella della mia partenza*) are carefully scrutinized. Another step is a semantic description of French verbs with prefixe *co*- . The solution reached at suggests that the meaning of almost all of them incorporates a semantic constant WITH.

Keywords

Case, grammaticalisation, preposition, spatial.

1. Introduction

Parmi les analyses dont le point de départ est la morphologie des verbes et qui passent ensuite à la description de leur comportement syntaxique, les réflexions sur la valeur locative des formants qui font partie des signifiants verbaux sont les plus nombreuses (cf. A. Janowska, 1999 : 36–40). Il n'en est pas autrement avec le présent article. Son originalité réside ailleurs. Tandis que la plupart des études sont consacrées aux préfixes locatifs et latifs (c'est-à-dire à ceux qui imposent aux compléments verbaux une valeur ablative, perATIVE,

allative, etc.), les propriétés sémantiques du morphème dont il est question dans le titre s'écartent un peu de ce paradigme. Les réflexions qui suivent se proposent d'étudier l'histoire du formant *co-* et de démontrer quelle est son influence sur la combinatoire syntaxique des verbes qui le contiennent¹. Finalement, l'enjeu du présent travail consiste à dresser la description sémantique des verbes qui incorporent ce préfixe. Lors de l'analyse, nous ferons appel à la méthodologie dite « décomposition lexicale » et au calcul des prédictats. Tous les deux ont été exposés d'une façon synthétique par K. Bogacki et S. Karolak (1992 : 157–166).

2. La délimitation du champ d'investigation

Avant de commencer notre analyse, il convient d'en esquisser les limites et de déterminer quels verbes seront pris en considération. Il importe également de justifier ce choix. Sur 223 verbes à préfixe *co-* (à l'exclusion de ceux où l'on reconnaît la présence de *contre-*) cités par *Le Nouveau Bescherelle*, nous n'en avons retenu que 34. Ce tamisage si fin est dû à l'application de certains critères de qualification. La première restriction imposée à notre champ d'investigation consiste à n'y placer que les verbes qui actualisent les prédictats désignant une relation symétrique. Ce trait ontologique permet, lors de l'analyse de nos verbes, d'aboutir à (1).

$$(1) x R y \rightarrow y R x$$

Cette formule a pour but d'illustrer le type de dépendance entre les objets impliqués dans une relation symétrique. Il est d'abord nécessaire de substituer à la variable *R* n'importe quel verbe choisi parmi ceux qui font l'objet de l'analyse dans ce travail et d'introduire ensuite les constantes à la place des variables individuelles – *x* et *y*. Une fois la substitution réalisée, il est possible d'établir la valeur logique de l'implication dans 1. L'antécédent et le conséquent

¹ D'abord, il convient de signaler que le français n'est pas l'unique langue romane dont le système lexical contient un nombre assez élevé de verbes commençant par *co-* (it. *collaborare*, *coincidere*, *cogestire*, *coesistere*, *coeditare*, *coalizzare*, *concorrere*, *coacervare*, *coadunare*, *concatenare*, *competere*; roum. *coabita*, *coexistă*, *cointeresa*, *coopera*, *cooptă*, *coordona*, *coparticipia*, *conglăsui*, *contopi*, *conviețui*, etc.). Toutefois, à mesure que la présente étude va progresser, on s'apercevra de certaines particularités qu'exhibe le comportement syntagmatique des formes verbales françaises. Celles-ci diffèrent de leurs congénères italiennes et roumaines (les exemples tirés de ces deux langues seront maintes fois évoqués à titre de comparaison avec leurs homologues français).

étant, tous les deux, vrais, la formule entière doit, en vertu des tableaux booléens, l'être aussi. Ceci signifie que s'il est vrai que *Le directeur conférait avec ses employés*, il doit nécessairement en être ainsi avec *Les employés conféraient avec leur directeur*. Dans son analyse des verbes désignant les relations symétriques, J. A presjan (2000 : 127) considère la parité de ce qui est prédiqué au sujet de chacun des actants comme le trait essentiel de ce type de prédicats. Ce point de vue revient à constater que si la relation entre les objets est symétrique, chacun d'eux y participe de la même façon et à un même degré. Du coup, les arguments doivent être permutables et leur inversion ne peut aucunement nuire à la valeur logique de la proposition ainsi modifiée.

Avant de clore cette introduction et de passer à la décomposition sémantique et à l'analyse des modèles syntagmatiques réalisés par les verbes à préfixe *co-*, il convient de préciser le cadre méthodologique de la description et d'impartir quelques réflexions aux mécanismes dérivationnels que l'on reconnaît présents dans cette classe de verbes. L'enjeu de la partie qui suit consiste à esquisser le problème que pose la motivation des formes qui incorporent ce formant.

3. Le niveau dérivationnel et les problèmes de motivation

La structure dérivationnelle des verbes à préfixe *co-* ne suit pas un seul paradigme. La présence de ce formant ne signifie ni que le verbe soit symétrique ni qu'il doive avoir les mêmes caractéristiques structurales et sémantiques que sa base dérivationnelle. Il en résulte que la présence du préfixe *co-* dans les signifiants des verbes qualifiés à l'analyse est souvent fortuite. Ceci veut dire qu'il est difficile de lui trouver une motivation. Cette dernière notion, exploitée souvent à l'occasion de l'étude des mécanismes dérivationnels, renvoie à la capacité des participants à la communication de reconstruire le sens d'une forme, ceci grâce à la connaissance des propriétés morphologiques et sémantiques de ses parties constitutives (cf. la notion de productivité chez P.H. Matthews, 1991 : 69). Ainsi, le choix de la chaîne de sons *mare* qu'a fait le latin pour désigner la mer n'y était pas motivé. Les dérivés français : *marin, marine, marinier, etc.* sont motivés par rapport à la base *mar-* empruntée au latin. *Amerrir* est motivé par rapport au français *mer, amerrissage* étant lui-même motivé par l'existence de *amerrir*. D'une façon générale, les verbes préfixés sont motivés si l'on reconnaît l'existence d'une association (i) entre : $\text{Pref}_1 T_1, \text{Pref}_1 T_2, \text{Pref}_1 T_n$, etc. ; (ii) entre $\text{Pref}_1 T_1, \text{Pref}_2 T_1, \text{Pref}_n T_1$, etc., soit (iii) entre $\text{Pref}_1 T_1$ et T_1 où T_1 fonctionne d'une façon autonome dans le lexique (cf. T. Giermak-Zielińska, 1979 : 83). La question se pose alors de savoir ce qu'il en est avec la motivation des verbes à préfixe *co-* et comment ils réalisent les schèmes ci-

dessus. Il est difficile, au moment où l'on s'efforce d'y répondre, de ne pas prononcer des jugements intuitifs.

La situation idéale est celle où *co-* se rattache à une base verbale existant dans le lexique et qu'il fonctionne alors avec le sens de *avec*. L'unité issue d'une telle combinaison acquiert alors le sens qu'a le verbe séparément, tandis que la notion d'accompagnement, imputable à *co-*, vient s'y ajouter. La motivation est alors pleine et a un double aspect : sémantique et formel. Ce scénario est réalisé rarement : *coexister, cohabiter, collaborer, concélébrer, conjoindre, consoner* (dérivé de *son*), *coopérer, coordonner*. Il convient, quand on aborde ce type de motivation, de noter l'existence de la forme parasynthétique *contrister*. En dépit de la structure de ce verbe (la forme et le signifié de la base dérivationnelle restent intacts), il est difficile d'attribuer à *co-* la valeur d'accompagnement. Le taux de motivation est encore moins élevé dans *comprendre*. Son sens n'est pas un simple amalgame de celui qui caractérise ses parties constitutives. La motivation pleine, caractérisée ci-dessus, a une variante. Elle a lieu là où le préfixe se rattache à une forme verbale qui côtoie plus ou moins une autre unité lexicale (appartenant souvent à une autre partie du discours). C'est le cas de : *coïncider* (<*incident*), *commercer* (<*commerce*, issu du latin *mers, mercis*), *conjuguer* (rattachable à *iungo, nxi, nctum*), *contraster* (<*contraste*), *converser* (<*conversation* si tant est que ce nom soit sémantiquement moins compliqué que le verbe). Il nous semble correct d'y ajouter les verbes *copiner* et *commérer* qui incorporent, à peu près fidèlement, les sens et les formes de leurs bases dérivationnelles². Enfin, il peut y avoir les verbes qui, sans exister d'une façon autonome dans le lexique, se rattachent à d'autres préfixes. Leur sens est alors constant et peut être analogue à celui qu'ils acquièrent en compagnie de *co-* ; cf. *congémérer* (à côté de *agglomérer*), *conglutiner* (à côté de *agglutiner*). Cependant, un tel rapport s'avère souvent aléatoire comme en témoignent *conférer* (à côté de *légiférer, transférer*, etc.), *concorder* (à côté de *accorder, accord*), *conspirer* (à côté de *aspirer, inspirer*). Ailleurs, la motivation s'estompe de plus en plus.

² L'incorporation d'un argument au signifiant verbal peut être plus d'une fois trompeuse et il faut noter l'existence, dans le lexique français, d'une multitude de formations susceptibles d'induire en erreur. P.ex. le sens de *pester* ne contient pas, en dépit des facteurs étymologiques, d'élément «peste». *Limoger* (verbe forgé à partir d'un toponyme) ne signifie pas nécessairement «renvoyer à Limoges» et représente un cas typique d'extension sémantique. Le sens de *astiquer* ne se limite pas au nettoyage des armes à feu avec une substance déterminée (*astic*), comme on peut s'en apercevoir dans la phrase *Prenez la brosse et astiquez mes chaussures*. Le sens de *caviarder* n'a gardé de celui de son étymon – *caviar* – que la couleur noire des lignes qui couvrent les fragments d'un écrit. De même, l'élément *fourche* a beau figurer à la surface de sa forme verbale correspondante – *enfourcher*. L'étymologie n'a plus prise sur ce couple et le sémantisme de *fourche* n'est aucunement impliqué dans celui de *enfourcher*.

Une première variante de ce type de rapport est liée aux verbes où *co-* est agglutiné à un verbe qui existe ailleurs dans le lexique. Mais, le sens du dérivé diffère complètement de celui qu'a la base dérivationnelle isolément. C'est le cas avec : *comparer* (< *parer*), *se concerter* (< *concert*, la locution adverbiale *de concert* nous semble être structurellement et sémantiquement aussi compliquée que le verbe), *confondre* (< *fondre*), *se conjurer* (< *jurer*), *convenir* (< *venir*). Il existe enfin les verbes à préfixe *co-* qu'il est difficile de rattacher à quoi que ce soit d'autre dans le lexique. La présence du préfixe dans leurs signifiants semble donc être dépourvue de tout fondement dérivationnel. C'est le statut de *se coaliser* (*coalition* n'est ni formellement ni sémantiquement plus simple), *collationner*, *communiquer*, *concilier*, *connecter*.

Il s'ensuit que la plupart des verbes français à préfixe *co-* sont, partiellement ou totalement, lexicalisés. Le formant en question ne contribue donc pas toujours à modifier la signification de la base de la façon que laisse attendre sa valeur (cf. le cas de *contrister* discuté ci-dessus). Le dérivé renferme souvent les éléments sémantiques non apparentés au sens qu'ont ses parties constitutives prises isolément. Les difficultés se prononcent avec d'autant plus de force que la motivation peut faire défaut même là où l'on a affaire aux verbes désignant une relation symétrique (il n'y a pas de motivation dans *collationner*). Par contre, l'assimilation de la forme phonétique du préfixe (*co-*, à côté de *com-*, *corr-*, *con-*, etc.) ne s'avère pas être décisive au moment de la sélection des prédictats symétriques de la classe de verbes à *co-*.

4. Le cadre méthodologique (la décomposition lexicale)

L'idée que la réalisation actuelle d'un verbe, d'un nom ou d'un adjectif recèle plusieurs composantes sémantiques n'est pas nouvelle. Sa propagation doit être attribuée au courant dit sémantique générative (voir J.D. McCawley, 1976 : 40–42). Le recours au calcul des prédictats, conçu primitivement comme une réaction contre la rigidité des schèmes sémantiques et syntaxiques offerts par la sémantique interprétative, a eu pour but de mettre à jour la complexité sémantique des unités lexicales. En dépit des divergences dans leur comportement syntagmatique, on s'aperçoit souvent de l'existence de la relation de synonymie entre les phrases où elles figurent. C'est ainsi que *Jean a flanqué un coup à Guillaume* est une paraphrase fidèle de *Guillaume a reçu un coup de Jean*. En effet, les unités lexicales d'une langue naturelle sont souvent amalgames de plusieurs composantes sémantiques condensées à l'intérieur d'un seul mot. Selon les tenants de la sémantique générative, c'est par la voie transformationnelle qu'une configuration unique d'éléments sémantiques peut déboucher

sur plusieurs réalisations superficielles différentes. Cf. J.D. McCawley (*ibidem* : 41) “[...] each dictionary entry could be regarded as a transformation, namely a transformation which replaces a portion of a tree which terminates in a semantic material by a complex of semantic and phonological material”. Un prédicat comme *tuер*, de même que les noms d'action comme *assassinat*, *meurtre*, *homicide*, etc. sont une configuration d'éléments sémantiques plus primitifs (leur sens renferme les idées de causation, de changement, de négation, etc.). On retrouve les mêmes composantes dans le nom d'agent *assassin*. Celui-ci est susceptible d'être prédiqué à propos de quelqu'un qui a causé qu'un autre individu (la diathèse suggère que n'est complète que l'expression *être l'assassin de quelqu'un*) est mort, alors qu'il vivait auparavant.

On s'est aperçu en même temps qu'un partage rigide en parties du discours, tellement caractéristique des années d'essor de la grammaire générative, s'évanouit devant l'idée d'unité des propriétés sémantiques. Celle-ci s'observe dans les éléments lexicaux indépendamment de leur appartenance catégorielle. En effet, un nom ou un adjectif peuvent être, au même titre qu'un verbe, au centre de la prédication. Cette conception a le mérite d'établir et d'expliquer d'où vient le rapport de paraphrase entre *Jean est désireux de réussir*, *Jean désire réussir* et *Jean éprouve le désir de réussir*. Un nom, un adjectif et un verbe peuvent, maintes fois, être employés pour transmettre un seul contenu. Dans les trois exemples mentionnés ici on voit que la valence de l'élément prédictif reste intacte et qu'il est parfois capable d'imposer une même valeur casuelle à ses arguments³.

Aujourd'hui, l'idée de décomposition lexicale est également pratiquée par les linguistes d'orientations méthodologiques les plus diverses. Parmi les plus mûrement réfléchies, il convient de citer la grammaire à base sémantique (K. Bogacki, S. Karolak, 1992 : 157–166 ; K. Bogacki, 1990 : 9–17).

³ L'idée de décomposition lexicale a été à peu près fidèlement reprise dans l'inventaire des primaires sémantiques proposés par A. Wierzbicka. Toutefois, la méthodologie qui a présidé à l'établissement de cette liste éveille plusieurs suspicions. Cf. A. Wierzbicka (1972 : 24) : “[...] the method is introspection, the evidence – my intuition. My objective is to model my own linguistic intuition. [...] Would it not be better to study the intuition of language-users in general? of the «average» language-user? There are at least two reasons why this objection should be dismissed. [...] one's own intuition is the only one to which one has direct access. [...] And secondly, it is the case, [...] that the intuitions of different speakers in fact coincide”. Or, le recours à l'introspection ne peut que difficilement aspirer à la rigueur scientifique car la valeur logique des opinions, des sentiments, etc. ne se prête pas à être empiriquement vérifiée. En fait, la phrase *Je crois que les vaches sont meilleures mammifères que les baleines* ne se rapporte ni aux vaches ni aux baleines, mais à ce qui en est dit. La linguistique contemporaine ne dispose pas encore d'outils permettant de falsifier les phrases commençant par *je crois*, *il me semble*, etc. Il est difficile de souscrire au point de vue de Wierzbicka même si l'opinion sur le caractère universel des intuitions linguistiques est interprétée en termes purement fréquentiels. Il faudrait, pour vérifier le bien-fondé de l'intuition de l'auteur, collecter davantage de jugements intuitifs. Il est donc plus prudent de prononcer des opinions moins catégoriques.

Les arguments évoqués à l'appui de l'adéquation empirique de la décomposition lexicale se concentrent autour des fondements prédictifs des rappels anaphoriques. Dans une phrase comme *L'ours s'engraisse pour en avoir une grosse couche en hiver*, la reprise réalisée par *en* est possible grâce à l'incorporation de l'argument *graisse* au signifié (et aussi au signifiant) de *s'engraisser*. On retrouve l'autre preuve qui plaide en faveur de la correction de l'idée de réduire les sens des mots à leurs composantes ultimes dans les définitions qu'offrent les dictionnaires des unités lexicales. La récurrence de certains termes exploités dans les explications ne peut pas être aléatoire. K. Bogački (ibidem : 9–10) dresse une petite liste de ce type de définitions.

Enfin, dans la mesure où la valeur d'une théorie est proportionnelle à l'étendue de son aire d'application, il convient d'inspecter brièvement les phénomènes linguistiques explicables au moyen de la décomposition lexicale. Celle-ci, de même que le calcul des prédictats, permettent de déterminer précisément la valeur référentielle, la valence et la combinabilité de certains noms prédictifs (cf. sous cet angle l'analyse que propose S. Karolak (1990 : 310), de ce qu'il appelle prédictats imperfectifs atemporels). Il est, en outre, possible d'explorer le sens des formations scientifiques qui recèlent souvent, en dépit de leurs affinités structurales, une multitude de composantes qui diffèrent les unes des autres. C'est ainsi que la composition sémantique de *logomachie* n'en recoupe pas celle que l'on observe dans *tauromachie*. L'élément *machie* renvoie à un conflit, une guerre. Mais, tandis que le rôle sémantique de *logos* est celui d'instrument (« guerre sur les mots, menée à l'aide des mots », c'est-à-dire discussion), le sens de *tauromachie* est « combat de taureaux » (génitif subjectif ; le référent de *taureau* est donc l'agent et non l'instrument). Enfin, le dépouillement du sens des expressions prédictives permet de déterminer d'une façon précise les contraintes qu'elles imposent à leurs arguments. L'importance des problèmes relatifs à la sélection est cruciale pour les besoins de la description de la cohérence sémantique des phrases et des textes. Par la suite, le pouvoir explicatif de la décomposition lexicale sera constamment mis à l'épreuve.

5. La combinatoire syntaxique des verbes à préfixe *co-*

En ce qui concerne le niveau syntagmatique, il faut remarquer que tous les verbes à préfixe *co-* se qualifiant pour l'analyse exhibent certaines régularités. La première d'entre elles consiste dans la récurrence du schème syntaxique qu'ils réalisent. La réction de tous les verbes de notre liste exige la présence d'un syntagme prépositionnel (SP) introduit par *avec*. Le référent du nom qui succède à *avec* est le deuxième objet qui participe à la relation symétrique inscrite dans le

signifié des verbes commençant par *co*- . Cet argument est permutable et peut facilement prendre la place du sujet syntaxique. Il convient de se demander quelle est la valeur casuelle de ce syntagme et quelle est sa fonction syntaxique dans la phrase.

Or, le cas auquel se met le nom qui figure obligatoirement dans les phrases avec un des verbes à *co*- est le « comitatif ». C'est le cas réalisé par le syntagme dont les termes désignent les entités qui en accompagnent une autre (action, procès, individu, etc.). A côté de l'accompagnement, le comitatif est également susceptible de véhiculer les informations sur les variantes de cette relation (simultanéité, possession, caractéristique physique, ceci dans la mesure où l'objet possédé et l'objet caractérisant accompagnent le possesseur ou le caractérisé)⁴. Les entités auxquelles renvoie le syntagme nominal ou prépositionnel réalisant le rapport comitatif possèdent certaines caractéristiques ontologiques. Deux d'entre elles paraissent particulièrement dignes d'intérêt. La première consiste dans la contiguïté spatiale des objets accompagnants et de l'entité qu'ils accompagnent. La cohérence sémantique de la phrase (2) requiert l'unité de lieu – la personne désignée par *il* et ses mains ne peuvent pas être séparées.

(2) *Il se balade les mains dans les poches.*

L'autre caractéristique, qui permet de dépasser l'optique localiste au moment de l'analyse du comitatif, est liée à la concomitance de l'action à laquelle renvoie le verbe et de celle de l'objet accompagnant. Dans (3), la venue de chacun des individus a lieu en même temps.

(3) *Il est venu en compagnie de sa femme.*

⁴ Bien qu'il puisse y avoir des noms avec des désinences suggérant la présence d'un objet possédé (on peut donc légitimement parler d'une forme casuelle distincte), elles n'apparaissent que dans quelques formations lexicalisées de certaines langues austronésiennes. Il ne semble donc pas nécessaire pour les besoins de notre analyse de parler du cas nommé *propriétif* (cf. l'exemple discuté par B. Blaake, 1997 : 156). Dans la mesure où l'objet possédé se trouve maintes fois en compagnie (au sens physique) de son possesseur (la contiguïté spatiale est donc nécessaire, cf. *homme aux cheveux roux*), le *propriétif* ne sera pas, par la suite, rigoureusement opposé au comitatif. Cette décision n'est pas gratuite parce qu'on a observé, dans l'histoire de certaines langues indoeuropéennes, l'existence du syncrétisme des formes ablatives et génitives. Plusieurs chercheurs (cf. A. Heinz, 1955 : 53, 63 et surtout 76) expriment l'opinion que c'est la parenté ontologique et notionnelle entre le génitif (dont une des valeurs de base consiste à marquer l'appartenance) et l'ablatif-sociatif (dont le sens se laisse maintes fois interpréter comme le rapport de l'objet possédé à son propriétaire, cf. *vir capite candido*) qui est responsable de l'identité des formes. Enfin, en latin, le génitif et l'ablatif de qualité (*genetivus qualitatis* et *ablativus qualitatis*), tous les deux marquant le trait physique ou la caractéristique psychique d'une personne, se trouvaient, à part quelques emplois isolés, en rapport de variation libre (cf. Z. Samolewicz, T. Soltyśik, 2000 : 60 et 76 *Cicero maxima fuit eloquentia et Nervii erant homines feri magnaeque virtutis*).

Ces deux exigences trouvent leur contrepartie au niveau des restrictions sélectives : il est même difficile de concevoir une phrase qui ait un sens et qui ne fasse, en même temps, pas cas de ces deux caractéristiques. Cf. :

- (4a) **Il se balade dans la rue (alors qu'il tient) les mains dans les poches ailleurs.*
 (4b) **Il se balade jeudi les mains dans les poches mardi.*

L'actualisation du comitatif n'est impliquée que par un nombre restreint de verbes. Leur trait commun consiste dans le caractère symétrique de la relation qu'ils désignent. A côté des verbes à préfixe *co-*, il convient de mentionner, en guise d'exemple, *se chamailler*, *se disputer*, *se marier*, *discuter*, *s'entretenir*. D'autres prédicats symétriques requièrent, eux aussi, la présence d'un syntagme à valeur comitative⁵. Il incombe au comitatif, au moment où il vient se joindre aux verbes qui s'écartent par leur sens de ceux dont il vient d'être question, d'assumer, tout au plus, le rôle d'amplificateur de valence (du point de vue syntaxique, il fait alors office de complément circonstanciel). C'est la fonction primaire du comitatif qui accompagne plus souvent les verbes dépourvus de caractère symétrique. Ceci permet de le ranger parmi les cas concrets (cf. J. Kuryłowicz, 1949 : 30–31 pour l'explication des détails).

⁵ La question se pose de savoir ce qu'il en est avec les verbes transitifs désignant une relation symétrique. L'exemple de *accompagner* est particulièrement instructif à cet égard. Certains chercheurs (M. Szczyrba, 1992 : 40) promeuvent le nom qui fait office de complément d'objet direct auprès de ce type de verbes au rang de comitatif. Cette opinion nous semble erronée. Le complément direct qui succède à *accompagner* et à d'autres verbes transitifs est bien entendu un accusatif. Le conflit qui surgit entre la fonction purement grammaticale qu'assume généralement l'accusatif et le statut sémantique précis des arguments des prédicats symétriques transitifs a été résolu par J. Kuryłowicz dans sa conception du classement des cas (1949 : 27–28). A l'opposé de la majorité des noms à l'accusatif, le rôle des compléments directs auprès des prédicats en question n'est pas exclusivement grammatical. Il en est ainsi car l'accusatif est, occasionnellement, capable d'assumer certaines fonctions concrètes (surtout l'accusatif de durée : *Il a vécu douze ans en Amérique* et l'accusatif de mesure *Milites aggerem pedes triginta altum exstruxerunt*). Le statut du complément de *accompagner* est analogue du fait que la nature sémantique du prédicat lui impose une fonction concrète (celle d'accompagnant). La preuve en est fournie par d'autres prédicats dyadiques qui désignent une relation symétrique et qui sont en même temps transitifs : *épouser*, *rencontrer*, etc. Dans *Jean a épousé Marie*, la fonction de l'accusatif *Marie* n'est pas uniquement grammaticale (assurer la bonne formation syntaxique de la phrase). Elle consiste également à indiquer qui est l'individu accompagnant. Pour un regard critique sur la conception de J. Kuryłowicz, voir H.C. Perridon (1993 : 361–362). En termes plus formels, on reconnaît dans la réalisation des schèmes diathétiques des prédicats symétriques deux modes de signifier : sémification et lexification. Ces modes dépendent du degré de l'autonomie sémantique et syntaxique des signes qui actualisent un sens donné. Leur axiomatisation a été faite par J. Bączkowski (2000 : 13). Là où il en vient à la description des prédicats symétriques, ceux qui postulent la présence d'un syntagme prépositionnel comitatif lexifient la participation des actants à la relation. *Accompagner* et ses congénères sémifient ce rapport.

Le rôle syntaxique qu’assument les syntagmes introduits par *avec* au moment où ils suivent obligatoirement l’expression prédicative est loin d’être clair. Pourtant, c’est une question cruciale pour notre analyse étant donné l’appartenance des verbes à préfixe *co-* à la classe des prédictats symétriques. On hésite entre la rection (ce qui revient à conférer à ces syntagmes le rôle de compléments) et l’appartenance (ce qui équivaut à leur attribuer la fonction de circonstanciels). Dans ce travail, on admettra que le statut des syntagmes obligatoirement introduits par *avec* est celui de compléments d’objet indirect. C’est la solution défendue par A. Heinz (1955 : 79) dont la conception des cas en polonais renoue directement avec celle de J. Kuryłowicz⁶.

L’autre problème qui mérite d’être éclairé concerne les causes de la divergence formelle du préfixe *co-* et de la préposition *avec* en français. Plusieurs chercheurs attirent l’attention sur le parallélisme formel (et parfois aussi sémantique) entre les préfixes verbaux et les prépositions postulées par les verbes dont ils font partie (en polonais *narzuć coś na siebie*, *odczep się ode mnie*, cf. T. Giermak-Zielinska, 1979 : 11 et 19). Cette ressemblance a un caractère génétique, ce qui veut dire que ses causes sont à chercher dans la préhistoire de la langue. Parfois, le sujet parlant est libre de choisir entre un verbe transitif préfixé et son synonyme sans préfixe, mais dont la rection exige la présence du syntagme introduit par une préposition analogue au préfixe éliminé. Cf. *Perambula aedes* et *Ambula per aedes* (exemple de B. Blake, 1997 : 168). L’une et l’autre construction permettent au verbe de garder sa valence intacte et d’imposer une même valeur casuelle aux syntagmes qui l’accompagnent. La divergence observée en français est énigmatique et se couvre d’autant plus d’obscurité que l’analogie entre le préfixe et la préposition dans ce type de verbes existe en roumain et en italien. Cf. les exemples dans (5) et (6).

- (5a) *Întreprinderea lui cooperează cu instituțiile guvernamentale.*
- (5b) *Această sărbătoare splendidă coincide cu sosirea împăratului.*
- (5c) *În ființurile aceleia ciudate, obiectele ideale coexistă cu aparatele distruse.*
- (6a) *La data del tuo arrivo coincide con quella della mia partenza.*
- (6b) *Le tue aspirazioni convergono con le mie.*
- (6c) *Il testimone ha collaborato con la giustizia.*

⁶ Cf. les remarques de A. Heinz (1955 : 79) au sujet de cette fonction grammaticale : „[...] dopełnienie dalsze cechuje pozycja przejściowa między dopełnieniem bliższym najbardziej centralnym a okolicznikiem najbardziej marginalnym. Charakteryzuje się ono tym, że a) nie pełni funkcji obiektu, czym odcina się od dopełnienia bliższego oraz b) choć dopuszcza konkretną formę semantyczną, to jest również postulowane rekcją, czym różni się od okolicznika. Jako pozbawione funkcji obiektu stoi ono nie tylko po czasownikach przechodnich jako okreśnik bardziej marginalny obok dopełnienia bliższego, ale również i po czasownikach nieprzechodnich [...]”. Le même critère permet d’attribuer au sociatif le rôle de cas concret et non seulement celui d’adverbe.

Or, en latin dont les trois langues en question descendent, il y a eu parallélisme entre *co-* et la préposition *cum*. L'écroulement du système phonologique latin et la disparition de l'opposition de quantité (le nominatif *pirata* était distinct de l'ablatif *piratā* et ne se confondait pas avec lui) ont débouché sur l'ouverture des *u* brefs latins en *o* (J. Sytnicki, 1994 : 23). La préposition *cum* où le *u* était bref, a abouti à la forme *com*. De la sorte, une homonymie gênante entre *com* issu de *cum* et *com* issu de *quomo* (lat. class. *quomodo*) risquait de se former (cf. *Li Tens qui ne puet sejorner Ainz vait toz jorz senz retorner, Con l'eve qui s'avale toute*, Roman de la Rose, 373–375). La situation était d'autant plus compliquée que l'ancien français était sujet à des variations dialectales multiples et que les copistes se permettaient des licences d'orthographe (à côté de *com*, on notait la forme *cum* *Ne sai vus dire cum ler ledece est grande*, Vie de Saint Alexis, 610 ; c'est-à-dire « Je ne sais vous dire à quel point leur joie est grande », même avec les emplois temporels, *Cum veit le lit, esguardat la pucela*, Vie de Saint Alexis, 56 ; cf. P. Imbs, 1956 : 143–144). Une phrase comme *Il se querelle *com sa femme*, pourrait signifier tantôt *Il se querelle avec sa femme*, tantôt *Il se querelle comme sa femme* (c'est-à-dire il est aussi querelleur qu'elle).

La réaction des usagers de la langue à cet état de choses était habile. La préposition actuelle *avec* provient de *apud hoque*, renforcement de *apud*. Cette dernière forme avait, à l'époque du latin classique, le sens de « chez, près de, auprès de » (cf. *apud oppidum* où le sens de *apud* est analogue à celui de *ad*). Comme la préposition *cum* était l'exposant principal du comitatif, *apud* servait à exprimer le cas adessif (dont la valeur consiste à exprimer la proximité spatiale). L'un et l'autre cas sont révélateurs des relations symétriques et, en même temps, presupposent la contiguïté dans l'espace. Cf. le schème 1 et la formule dans (7).

(7) *x ÊTRE AUPRÈS DE y → y ÊTRE AUPRÈS DE x*

La contiguïté spatiale est aussi la condition imposée à la cohérence sémantique des phrases où il y a adessif. Cf. **Il restait éloigné auprès de son père*. Or, c'est la parenté ontologique et sémantique entre les deux cas qui a permis de différencier l'exposant actuel du comitatif – *avec* – et la forme *com* issue de *quomodo*⁷. Elle a également permis de substituer à *cum* la forme *apud hoque* (ancêtre de *avec*).

⁷ La portée pratique de la proximité notionnelle entre l'accompagnement et le voisinage (c'est-à-dire la valeur habituelle de l'adessif) est qu'on court constamment le risque de confusion entre les cas comitatif et adessif. Cf. *près de* et *autour de* (*Les gens qui vivent près de / autour de moi* = en ma compagnie), *autrès de* (*Autrès de son voisin, il a l'air d'un géant* = quand il est en compagnie de son voisin), *aux côtés de* (*Il se promène aux côtés des plus belles filles du quartier* = en compagnie de ces filles), *sur* (*Ne pas avoir un sou sur soi* = avec soi; cf. aussi en latin *omnia mea mecum porto*) et *par-devers* (*Garder les copies par-devers soi* = avec soi). Dans tous ces exemples, l'idée sémantique véhiculée habituellement par le comitatif est un ajout au cas adessif. Cf. aussi l'opinion et les exemples cités par M. Supryczańska (1992 : 40).

La plupart des verbes choisis pour l'analyse qui va suivre sont dyadiques. Cette propriété est conforme à l'exigence imposée par le caractère symétrique de la relation. Pour qu'il y ait symétrie, il doit y avoir au moins deux actants. Les prédictats monadiques, du type *dormir*, ne peuvent donc pas figurer parmi les verbes choisis ci-dessus. Toutefois, on retrouve dans notre liste de verbes ceux qui exigent la saturation de trois positions d'argument (*conjoindre*, *comparer*, etc.). Il convient donc de se demander ce qu'il en est avec la symétrie et quels arguments des prédictats triadiques peuvent figurer dans la formule (1). L'exemple des *verba iungandi* (*combiner*, *concerter*, *conglomérer*, *conglutiner*, *conjoindre*, *conjuguer*, *connecter* pour ne citer que ceux qui commencent par *co-*) est particulièrement éclairant à cet égard. Puisqu'ils sont, tous, en même temps triadiques et causatifs, il est facile de reconstituer leur schème diathétique. Le premier argument doit renvoyer à l'auteur de la causation, les deux autres participent à une relation symétrique qui consiste dans une mise ensemble de deux objets. D'où l'interchangeabilité, sur le plan des conditions de vérité, des constructions dans (8).

- (8a) *Pour y aboutir, Max a dû conjuguer son intelligence et sa ténacité.*
 (8b) *Pour y aboutir, Max a dû conjuguer sa ténacité et son intelligence.*

La possibilité de permute le deuxième et le troisième arguments des *verba iungandi* résulte du caractère symétrique de la relation « être ensemble » qui fait partie du signifié de *concerter*, *conglomérer*, *conglutiner*, etc., ainsi que de leurs correspondants sans préfixe *co-* (*accoupler*, *appareiller*, *joindre*, *unir*, etc.). On obtient donc la formule (9) :

- (9) *x ÊTRE AVEC y → y ÊTRE AVEC x*

Il convient enfin d'exposer au grand jour les expressions où, au lieu d'un comitatif actualisé par *avec*, les arguments des verbes symétriques à *co-* sont mis en correspondance à l'aide de *entre*. Les deux phrases dans (10) exemplifient cette variation syntagmatique.

- (10a) *Ces couleurs qui contrastent entre elles m'exaspèrent.*
 (10b) *Cet ouvrage est le fruit de la collaboration entre différents services.*

Il faut d'abord remarquer que cet emploi de *entre* est synonyme de *l'un avec l'autre*. Son introduction est possible grâce au caractère symétrique de la relation de se trouver entre deux objets. Or, *a est entre b et c → a est entre c et b*. Bien entendu, cette relation ne doit pas être locale. Elle trouve son correspondant temporel dans *Ces événements ont fatallement coïncidé entre eux*. Enfin, la relation en question est susceptible d'être neutralisée là où l'on a affaire à une activité mentale *Toute la soirée, il comparait les deux soeurs entre elles*.

6. La description sémantique des verbes à préfixe *co-*

Les contraintes qui régissent l'appartenance des verbes à préfixe *co-* à notre champ d'investigation ont fini par réduire la liste aux formes suivantes : *se coaliser, coexister, cohabiter, coïncider, collaborer, collationner, combiner, commercer, commérer, communiquer, comparer, concélébrer, se concerter, concilier, concorder, conférer, confondre, confronter, conglomérer, conglutiner, conjoindre, conjuguer, se conjurer, connecter, consoner, conspirer, contraster, convenir, converger, converser, coopérer, coordonner, copiner, correspondre*.

Le premier groupe, déjà mentionné, embrasse les *verba iungandi*. L'analyse du fonds lexical français a permis d'en dégager sept : *combiner, conglomérer, conglutiner, conjoindre, conjuguer, coordonner, connecter*. La particularité de ce groupe consiste dans la présence obligatoire d'au moins trois arguments. La symétrie de la relation a lieu entre le deuxième et le troisième argument. Les *verba iungandi* étant tous causatifs, le premier argument désigne l'auteur de l'action. Cf. les exemples dans (11) :

- (11a) *Le chirurgien a pratiqué la conglutination des lèvres d'une blessure l'une avec l'autre.*
 (11b) *La monarchie habsburgeoise conglomérait les nations slaves avec les nations germaniques.*

L'analyse de la relation désignée par ce groupe de verbes et l'observation de leur comportement syntagmatique permettent d'aboutir au schème de la représentation sémantique (12) :

- (12) $x \text{ CAUSE } ((\sim (y \text{ ÊTRE AVEC } z))_{i1} \text{ DEVENIR } (y \text{ ÊTRE AVEC } z))_{i2}$ ⁸

L'élimination d'un des arguments débouche soit sur une construction agrammaticale (**Il conjoignait sa main comme quand on veut prier*), soit à une phrase dont la recevabilité n'est assurée que par la situation de communication. Dans *Il a connecté son appareil électrique*, une position d'argument fait défaut. Pour obtenir une expression complète, il faut indiquer l'objet auquel (ou avec lequel) l'appareil en question est connecté. Cf. *Il a connecté son appareil électrique avec celui de son voisin*.

⁸ En ce qui concerne les indices temporels (représentables à l'aide du prédicat *avant*, symboliquement $-<$) introduits dans la représentation sémantique de la phrase (12), ils exhibent les propriétés logiques suivantes : (i) irréflexivité, (ii) transitivité, (iii) asymétrie et (iv) densité. Symboliquement, pour tous les t_i et t_j $\in T$: (i) $\sim (t_i < t_i)$; (ii) $((t_i < t_j) \wedge (t_j < t_k)) \rightarrow (t_i < t_k)$; (iii) $(t_i < t_j) \rightarrow \sim (t_j < t_i)$; (iv) $(t_i < t_j) \vee (t_j < t_i)$. Cf. J. Pogonowski (1993 : 14–15).

Certains réaménagements syntaxiques à l'intérieur de cette classe s'observent souvent. Si le deuxième et le troisième argument renvoient à deux spécimens d'une seule classe d'objets, il peut y avoir la réduction d'une position d'argument. Toutefois, l'objet de l'action doit se mettre au pluriel. Cette contrainte est due, il faut le rappeler, à la symétrie de la relation qui exige qu'il y ait deux actants qui y participent.

(13) *Chaque province de la Turquie conglomère en une tourbe épaisse des races aux vocations si diverses.*

La pluralité des objets auxquels renvoie le complément suggère qu'ils sont soumis à la jonction et que la symétrie de la relation ÊTRE AVEC est préservée. A côté des *verba iungandi* à préfixe *co-*, il en existe d'autres. Le formant en question n'y est pas incorporé, mais la combinatoire syntaxique de ces verbes reste identique : *joindre, unir, agglomérer, agréger, assembler, agglutiner, accoupler, grouper, appareiller*, etc. Ils sont triadiques et causatifs. Il peut, enfin, y avoir la résorption d'une position d'argument à condition de mettre le complément d'objet direct au pluriel. Cf. *La glaise a agrégé les graviers en une masse compacte.*

Etant donné la présence, à l'intérieur des *verba iungandi*, du prédicat ÊTRE AVEC, on voit qu'ils sont susceptibles d'obtenir une interprétation locale. Là où le complément d'objet direct et le nom au comitatif désignent des objets concrets, il est toujours question de leur rapprochement dans l'espace. La contrepartie non locale de ces verbes est le prédicat *concilier*. Celui-ci peut aussi être, non littéralement, interprété comme la mise ensemble de deux objets qui étaient séparés et qui s'opposaient avant. Toutefois, cette mise n'a pas lieu dans l'espace et ne présuppose pas qu'il y ait contact physique entre les objets (ou les individus) conciliés. Le caractère symétrique de *concilier* se reconnaît à travers la possibilité de permuter *salva veritate* le deuxième et le troisième argument de ce verbe. Les valeurs logiques de *Il sait concilier les dépenses à faire avec l'exiguïté du budget* et de *Il sait concilier l'exiguïté du budget avec les dépenses à faire* sont identiques. C'est pourquoi la représentation sémantique qu'obtient *concilier* regroupe les mêmes éléments que ceci a eu lieu dans (12). Là où ce verbe n'a pas de caractère spatial (ou n'y fait pas allusion), mais où il désigne un changement d'attitude, il est possible d'introduire dans sa représentation les prédicats axiologiques BON et MAUVAIS. Les exemples dans (14) en disent long.

(14a) *Il sait concilier la fermeté du caractère avec une bienveillance souriante.*

(14b) *La mort de leurs enfants a concilié les Dubois avec les Mercier.*

L'interprétation de (14a) ne diffère en rien de celle qui a été mentionnée dans (12). Il s'agit du changement qui consiste dans l'union (la mise ensemble)

de ce qui n'était pas antérieurement en accord. Il en est autrement avec (14b). Puisqu'il y a passage d'un désaccord à la situation où il n'y en a plus et que le désaccord implique souvent une attitude négative à l'égard de son adversaire, nous proposons la représentation sémantique (15). Elle n'est capable, il faut le souligner, d'expliquer que certains emplois de *concilier*.

- (15) $x \text{ CAUSE } ((\sim (y \text{ ÊTRE AVEC } z) \text{ ET } (y \text{ PENSER } (z \text{ ÊTRE MAUVAIS})))_{i1} \text{ DEVENIR } (y \text{ ÊTRE AVEC } z) \text{ ET } (\sim (y \text{ PENSER } (z \text{ ÊTRE MAUVAIS})))_{i2}$

Il existe, parmi les *verba iungandi*, un groupe à part. Il embrasse les pronominaux : *se concerter*, *se coaliser*, *se conjurer*. Ces trois verbes représentent les prédicats dyadiques et symétriques. Il n'est donc pas surprenant d'observer certaines similarités syntagmatiques entre les *verba iungandi* triadiques et leurs partenaires pronominaux. Les uns et les autres requièrent la présence d'un syntagme à valeur comitative. Les uns et les autres incorporent, dans leur signifié, le prédicat symétrique *ÊTRE AVEC*. Le statut ontologique du groupe en question permet donc d'aboutir à la représentation (16). Nous laissons sans réponse le problème concernant la nature causative de *se concerter*, *se coaliser* et de *se conjurer*. Au lieu du prédicat profond de causation, il est préférable d'introduire dans la représentation (16) l'élément plus neutre *VOULOIR*.

- (16) $((\sim (x \text{ ÊTRE AVEC } y) \text{ ET } (x \text{ VOULOIR } \text{ÊTRE AVEC } y))_{i1} \text{ DEVENIR } (x \text{ ÊTRE AVEC } y))_{i2}$

Les verbes en question presupposent que l'action qu'ils désignent ait un caractère téléologique (généralement, on se met ensemble pour aider un tiers ou pour lui nuire). Toutefois, cet élément nous paraît appartenir plutôt aux sous-entendus des trois verbes en question. Par conséquent, nous lui refusons la place dans notre représentation.

L'incorporation du prédicat profond de volonté aux schèmes sémantiques de *se concerter*, *se coaliser* et de *se conjurer* permet de les opposer à un autre groupe. Celui-ci compte, lui, quatre membres : *concorder*, *converger*, *coïncider* et *consoner*. Tout comme ceci a eu lieu dans le groupe précédent, les verbes qui y appartiennent sont dyadiques et représentent une relation symétrique, symbolisable par *ÊTRE AVEC*. Or si x *coïncide* avec y , il doit être nécessairement vrai que y *coïncide* avec x . Examinons les exemples regroupés dans (17) :

- (17a) *La date qu'il m'indique ne concorde pas avec celle qui était convenue.*
 (17b) *Leur intuition en matière de l'évolution coïncide avec la tienne.*
 (17c) *Cet accord consone parfaitement avec celui que tu viens de jouer.*

Les coïncidences, les convergences, les consonances et les concordances pouvant se produire sans intervention de la volonté humaine, le prédicat VOULOIR est absent de leurs signifiés. Cette propriété ontologique nous autorise à opposer le sémantisme des trois verbes en question à celui qui s'observait dans *se concerter*, *se coaliser* et dans *se conjurer*. Soit donc la formule (18) :

$$(18) (\sim (x \text{ ÊTRE AVEC } y)_{t1} \text{ DEVENIR } (x \text{ ÊTRE AVEC } y)_{t2})$$

Les verbes *concordier*, *converger*, *coïncider* et *consoner* diffèrent donc des *verba iungandi* par leur caractère non causatif. Par contre, ils reproduisent fidèlement le reste de leurs composantes sémantiques. Ils partagent avec les *verba iungandi* l'aptitude à subir certaines modifications syntaxiques. De même que ceci se pratiquait avec *congolomérer*, *conglutiner*, *conjoindre* et avec leurs correspondants, il est possible d'éliminer le syntagme comitatif de la combinatoire de *concordier*, *converger*, *coïncider* et de celle de *consoner*. Si deux objets identiques coïncident, concordent ou consonent, le locuteur est libre de résorber une position d'argument et d'introduire à sa place un sujet pluriel représentant *x* et *y* de la formule (1). Cf. les phrases dans (19) :

- (19a) *Leurs intuitions en matière de l'évolution coïncident.*
 (19b) *La vue des autres et la nôtre propre ne concordent jamais.*

La possibilité, exploitée dans (19b), d'évincer le syntagme comitatif au profit d'un syntagme dont les termes sont coordonnés par *et* est acquise grâce à la nature symétrique de la conjonction dans cet exemple (cf. J.D. McCawley, 1971 : 222). On s'aperçoit donc de la validité de la formule (20).

$$(20) x \text{ ET } y \rightarrow y \text{ ET } x$$

La délimitation d'un autre groupe homogène de verbes à préfixe *co-* demande l'abandon de l'interprétation localiste. Autrement que ceci a eu lieu avec les *verba iungandi* et avec d'autres prédicats dont le signifié recélait toujours le primitif local ÊTRE AVEC, les verbes qui vont être analysés maintenant n'empêtent pas sur le domaine des rapports spatiaux. Bien qu'ils presupposent un contact, celui-ci ne concerne pas la proximité dans l'espace. Il y est question plutôt du maintien d'une relation, d'une communication. Celle-ci peut se pratiquer à distance, sans que les objets mis en contact doivent se trouver l'un à côté de l'autre.

Il est en premier lieu question des verbes de contact verbal. Ce groupe embrasse cinq prédicats dyadiques : *commérer*, *communiquer*, *conférer*, *converser*, *correspondre*. La relation qu'ils désignent est, une nouvelle fois,

symétrique. Si *Marie converse avec Babette* est vrai, il doit en être de même avec la phrase *Babette converse avec Marie*. Il est difficile de dresser une représentation sémantique adéquate des prédictats de contact verbal. L'unique chose sur laquelle les linguistes s'accordent est que les *verba dicendi* (auxquels nous ajoutons *correspondre* au sens de « s'écrire mutuellement ») sont des verbes d'activité. On peut donc suggérer la représentation (21) :

(21) *x FAIRE y (AVEC z ∨ SUR / A PROPOS DE u)*.

La position *y* est incorporée au signifié du verbe. Elle désigne un type particulier d'activité qui consiste dans la production (or, dans la causation) de sons articulés qui forment un système de communication. Autrement dit, *commérer, communiquer, conférer, converser* signifient *vocem edere*. Leur sens renseigne sur les circonstances ou les subtilités qui accompagnent l'échange des paroles. Certains chercheurs concluent au caractère primitif (non décomposable) des *verba dicendi* (cf. A. Wierzbicka, 1972 : 122–126). Il convient de répertorier les restrictions imposées aux arguments : *x* doit renvoyer à un humain ou à son imitation (androïde, enregistrement, etc.). La situation de *z* est identique. Il est, enfin, possible de préciser l'objet de la conversation. La disjonction présente dans (21) est donc inclusive : soit la personne à qui l'on parle (le comitatif) est indiquée, soit l'objet de la conversation, soit les deux. Cf. les phrases dans (22) :

(22a) *Le directeur confère avec ses employés.*

(22b) *Le ministre conférait longuement au sujet de son beau costume neuf.*

(22c) *Le directeur confère avec ses employés au sujet de son beau costume neuf.*

Au moins un des deux arguments (soit l'interlocuteur, soit l'objet de la discussion) est nécessaire à la bonne formation de la phrase. La construction *Le directeur confère* ne peut pas fonctionner d'une façon autonome. Pour que cette phrase soit comprise, il est nécessaire de recourir au contexte situationnel (censé indiquer ses coordonnées spatio-temporelles, le nombre d'actants, etc.). Les prédictats de contact verbal ont, bien entendu, leurs équivalents parmi ceux où le préfixe est absent. Cf. *marivauder, bavarder, causer, parler, s'entretenir, deviser, discuter*, etc. Toutes ces formes sont également symétriques et exigent la présence d'un syntagme à valeur comitative qui renseigne sur l'interlocuteur. De même que c'était le cas avec les prédictats décrits précédemment, le comportement syntagmatique de ces verbes est susceptible de certaines variations. L'argument désignant un des participants à la conversation peut être éliminé. La résorption de cette position peut avoir lieu à condition de mettre le sujet syntaxique au pluriel ou de mettre en correspondance les noms des actants dans le SN-sujet au moyen d'une conjonction de coordination. Cf. les exemples

regroupés dans (23). Cette variation syntaxique est, une nouvelle fois, possible grâce à la nature symétrique de *et* dans ces phrases. La preuve en est que la permutation des noms des actants dans (23a) ne change nullement son sens. En effet, les conditions de vérité de *Marie et Jeanne conversaient à l'écart des invités* restent les mêmes.

(23a) *Jeanne et Marie conversaient à l'écart des invités.*

(23b) *Les élèves bavardent pendant la leçon.*

Un schème sémantique analogue à celui qui sert à représenter le sens des verbes de contact verbal permet de décrire les prédictats *coopérer*, *collaborer*, *commercer*, *conspirer*. Ce sont aussi des verbes d'activité. Celle-ci a chaque fois un caractère idiosyncrasique. C'est ainsi que la signification de *commercer* suggère que l'activité décrite par ce verbe consiste dans une livraison de marchandises ou de services en échange d'argent, etc. Ces particularités ne seront pas, pour des besoins d'économie, prises en compte dans la représentation sémantique de ces verbes. Nous allons les représenter à l'aide de la variable *y*. Les prédictats *coopérer*, *collaborer*, *commercer* et *conspirer* sont, comme tous les autres décrits dans ce travail, symétriques (*si x collabore avec y, alors y collabore avec x*). Ils exigent la présence d'un syntagme comitatif et peuvent être sujets aux restructurations réalisées à l'aide de *et*. Cf. les exemples dans (24). La représentation qu'obtiennent les quatre verbes en question est esquissée dans (25) :

(24a) *Les Portugais vont commercer avec Macao.*

(24b) *Les deux partis conspiraient contre le régime.*

(24c) *Alex et Téophile collaborèrent à une oeuvre de charité.*

(25) *x FAIRE y AVEC z* (qui équivaut à *z FAIRE y AVEC x*)

La position *y* est incorporée au signifié de *collaborer*, *coopérer*, *conspirer* et *commercer*⁹. Puisque ces verbes ont un caractère téléologique, il est possible de préciser le but de l'action. L'exemple (24c) en dit long. La participation de deux actants étant nécessaire à la réalisation de l'action désignée par ces prédictats, il

⁹ Cette dernière propriété permet de les opposer à une autre unité lexicale commençant par *co-* et désignant une relation symétrique. Il est ici question de *concélébrer*. Ce verbe obtient également la représentation *x FAIRE y AVEC z*, mais, à l'opposé de *collaborer*, *coopérer*, *conspirer* et *commercer*, la position *y* n'y est pas saturée. Le verbe doit donc être triadique. Par contre, *y* impose des contraintes très sévères aux arguments qu'il est possible de lui substituer : cette position doit désigner un service religieux (*messe*, *vêpres*, *obsèques*, etc.). Or, *concélébrer* est symétrique et demande la présence d'un comitatif. Celui-ci est capable de disparaître à condition qu'on lui substitue un sujet au pluriel ou qu'on spécifie les actants au moyen d'une coordination par *et*. Cf. les exemples : *L'évêque concélébrerait la messe dominicale avec tous les curés de son diocèse*, *L'évêque et ses curés concélébreront les obsèques*, etc.

n'est pas étonnant qu'ils postulent la présence de deux arguments. Les phrases comme *Je conspire* ou *Marc était heureux de pouvoir collaborer à cette entreprise* sont incomplètes. Faute de saturation d'une position d'argument, il faut se rabattre sur la situation de communication censée indiquer les collaborateurs et assurer la complétude de l'information que ces phrases transmettent.

L'autre groupe de verbes à préfixe *co-* est constitué par les prédictats de confrontation. Cette classe est peu nombreuse (trois membres *confronter*, *collationner*, *comparer*), mais la décomposition lexicale prouve que les verbes qui y appartiennent sont sémantiquement homogènes. Sauf les propriétés logiques (relation symétrique) et combinatoires de ces verbes (présence d'un syntagme comitatif), l'analogie concerne leur nature triadique. Cf. les exemples dans (26) :

- (26a) *La police a confronté la victime avec ses bourreaux.*
 (26b) *Il est occupé à collationner la version originale avec sa copie.*

Du point de vue sémantique, le trait commun de ce groupe, qui permet de l'opposer aux verbes de contact verbal, consiste dans la mise ensemble de deux objets. Ce regroupement a un caractère téléologique et, de ce fait, présuppose l'intervention de la volonté. Le but qui préside à la réalisation des actions signifiées par ces verbes est le désir de savoir quel est le rapport (ou la différence) entre les objets confrontés. D'où la représentation sémantique dans (27) :

- (27) $x \text{ VOULOIR} (x \text{ SAVOIR} (y \text{ ÊTRE AVEC } z) \text{ OU } (\sim (y \text{ ÊTRE AVEC } z)))$

Le prédictat profond d'opposition inscrit dans le signifié de *confronter*, *collationner*, *comparer* est également présent dans le verbe dyadique *contraster*. La différence entre celui-ci et les formes triadiques dont il vient d'être question s'exprime à travers l'absence de la volonté et du but dans le sens de *contraster*. D'où la représentation (28) de ce dernier qui montre quel est le rapport sémantique entre les actants dans (29) :

- (28) $\sim (x \text{ ÊTRE AVEC } y)$
 (29) *La beauté de la vieille ville contraste avec la laideur des grands ensembles.*

Au lieu de répéter *ÊTRE AVEC*, il serait peut-être préférable de recourir directement au concept d'opposition (symbolisable à l'aide de *S'OPPOSER*). Celui-ci, loin d'être un primitif sémantique (c'est, à ce qu'il paraît, la combinaison de la négation et de la notion d'existence) a pourtant le mérite de rehausser le caractère symétrique de cette composante (x s'oppose à $y \rightarrow y$ s'oppose à x) et de sa manifestation actuelle – *contraster*. Ce verbe, de même que *confronter*, *collationner* et *comparer* jouit de la faculté de subir des

modifications syntaxiques analogues à celles qui caractérisent d'autres verbes symétriques à préfixe *co-*. Il est question ici de la possibilité d'éliminer le syntagme comitatif et de lui substituer un sujet pluriel ou un sujet avec la coordination des noms des actants par *et*.

Un autre verbe dont le signifié implique la mise ensemble de deux entités est *confondre*. Ses propriétés syntaxiques sont aussi génétiquement liées à sa structure morphologique (c'est-à-dire à la forme du préfixe) et au type de relation à laquelle il renvoie. Le comitatif entraîne ici les mêmes conséquences au niveau de la combinatoire que celles qui ont été repérées à l'occasion de la description des autres prédictats symétriques à *co-*. Il est question de la transformation à l'aide de *et*. La différence consiste dans l'incorporation du prédictat mental au sémantisme de *confondre*. D'où le schème (30) :

(30) $x \text{ PENSER } ((y \text{ ÊTRE } z) \text{ ET } (z \text{ ÊTRE } y))$. Il est faux que $((y \text{ ÊTRE } z) \text{ ET } (z \text{ ÊTRE } y))$

Nous ne tranchons pas ici le problème que pose la fausseté de l'opinion de *x*. Même si cette fausseté ne mérite que le rang du présupposé verbal, une représentation sémantique adéquate devrait signaler que *x* a tort. Cependant, il semble que dans une phrase comme *Max a confondu l'anniversaire de sa femme avec celui de son chien*, l'information sur l'erreur de *Max* n'est pas dévolue à l'ingéniosité des participants à la communication. Elle semble plutôt faire partie du signifié même de *confondre* (cf. M. Grochowski, 1986 : 116).

L'autre verbe où le prédictat mental PENSER vient s'inscrire est *convenir*. L'analyse de celui-ci s'avère être pénible. Le problème qui est à trancher consiste à savoir si *convenir* est symétrique et, ce qui en est la conséquence, s'il postule la présence d'un syntagme à valeur comitative. La question est litigieuse. La construction morphologique de cette forme verbale suggère d'y répondre par l'affirmative. Cependant, ses emplois omettent souvent l'indication de l'individu ou de l'opinion avec lesquels on s'accorde (*Tu seras obligé de convenir que cette femme est belle*). Cependant, sauf la forme que revêt ce verbe, deux autres arguments plaident en faveur de son caractère symétrique. La définition lexicographique de *convenir* est « se mettre d'accord sur ce qui doit être fait, adopter d'un commun accord ». *Accord* est un nom prédictatif, dont la combinatoire requiert l'indication des individus qui participent à la relation qu'il désigne (l'accord entre *y* et *z* équivaut à l'accord entre *z* et *y*). L'autre indice qui suggère qu'un comitatif doit être présent auprès de ce verbe est que son sujet se met le plus souvent au pluriel. Cf. les exemples dans (31). Le dictionnaire *Larousse* (voir *Références*) offre également un exemple avec le syntagme prépositionnel introduit par *avec*. Celui-ci n'y paraît pas être librement attaché au verbe :

(31a) *Ils avaient convenu de se retrouver à Rome.*

- (31b) *Nous convînmes, Blanchette Weiss et moi, de nous écrire.* (Beauvoir)
 (31c) *Il est convenu avec la direction que des places vous seront réservées.*

La mise des noms qui font office de sujet au pluriel est révélatrice de la participation d'au moins deux actants qui expriment une opinion commune au sujet de quelque chose. Ceci suggère que *convenir* a un caractère symétrique et que la présence du comitatif n'y est pas fortuite¹⁰. En ce qui concerne la représentation sémantique de *convenir*, elle doit rendre compte d'une coïncidence d'opinions entre au moins deux individus. Soit donc la formule (32) :

- (32) $((x \text{ PENSER } z) \text{ ET } (y \text{ PENSER } z))_{t1} \text{ DEVENIR } (x \text{ ÊTRE AVEC } y \text{ SUR } z)_{t2}$

Le statut empirique de (32) peut paraître controversable à cause de la présence du prédicat de changement. Sans nous acharner à défendre ce point de vue, nous croyons qu'un accord ne peut se former qu'entre les individus dont les opinions différaient avant ou qu'à la suite de la présentation d'un point de vue à quelqu'un qui ne le connaissait pas. Il y a donc changement d'attitude d'au moins un des participants. En ce qui concerne les restrictions imposées aux arguments de *convenir*, *x* et *y* sont, la plupart du temps, des humains, tandis que *z* est un argument propositionnel, susceptible d'être saturé soit par une subordonnée (cf. les exemples dans (31)), soit par un nom prédictif (*La réservation des places pour vous est convenue avec la direction*).

Une forme à part que l'on doit citer parmi les verbes symétriques à préfixe *co-* est *coexister*. Ses caractéristiques logiques et syntagmatiques n'ont rien de surprenant. On y observe les mêmes régularités que celles qui ont été signalées précédemment. Il est plus difficile de proposer une représentation adéquate de son sémantisme. *Coexister* ne signifie pas tout simplement « exister simultanément ». Le sens de ce verbe suggère de ne le prédiquer qu'à propos d'un certain mode d'existence, d'une vie côté à côté, avec la tolérance mutuelle. La nomenclature politique offre le terme *coexistence pacifique*, mais son antonyme – *coexistence guerrière* – ne s'emploie pas. Cependant, nous refusons d'incorporer à la représentation sémantique (33) les éléments concernant le mode d'existence. Ceci revient à leur assigner le statut d'une idiosyncrasie. On obtient donc un schème qui suggère le statut primitif du prédicat EXISTER dont

¹⁰ Les mêmes controverses s'observent lors de l'analyse de *consentir*. L'application des critères analogues à ceux qui présidaient à la description de *convenir* semble plaider en faveur de l'exclusion de *consentir* de notre champ d'investigation. En dépit de sa forme, ce prédicat ne semble pas nécessairement désigner une relation symétrique. Ni la définition lexicographique (« accepter qu'une chose ait lieu, se fasse »), ni les emplois de *consentir* et de ses dérivés (*Il a agi sans mon consentement*, *Un enfant mineur ne peut se marier qu'avec le consentement de ses parents*, etc.) n'indiquent qu'il y ait symétrie. Or, le comitatif dans une phrase comme *Votre père consent avec moi à ce que vous partiez* est le simple amplificateur de valence.

le verbe *exister* n'est qu'une réalisation actuelle. C'est aussi la solution retenue par K. Bogacki et S. Karolak (1992 : 163) :

- (33) x EXISTER AVEC $y \rightarrow y$ EXISTER AVEC x

La présence du prédicat de localisation, symbolisé jusqu'ici par **ÊTRE** (cf. *les verba iungandi*), se manifeste avec une acuité particulière dès lors qu'on s'arrête sur le sens de *cohabiter*. Bien que cette unité connaisse les emplois non littéraux (*L'oisiveté et l'ignorance cohabitent dans son esprit*), il serait empiriquement inadéquat de lui dénier son caractère spatial. Les caractéristiques ontologiques de *cohabiter* côtoient de près celles qui s'observent dans d'autres verbes à préfixe *co-*. Il en est de même avec la combinatoire syntaxique de ce prédicat (le comitatif ou le sujet avec une coordination des noms des actants). La contiguïté spatiale que suggèrent la plupart des emplois de *cohabiter* permet de mettre son signifié en correspondance avec la valeur habituelle de l'adessif. La proximité notionnelle de celui-ci et de l'accompagnement a déjà été abordée. L'unique problème consiste dans la forme que doit épouser la représentation sémantique de *cohabiter*. Elle doit être conçue de sorte à éviter de lui conférer un même sens qu'avait *exister*. Les deux verbes étant sémantiquement proches l'un de l'autre, nous suggérons de voir la différence dans une plus grande facilité qu'a *cohabiter* d'admettre dans son entourage des indications spatiales. De ce point de vue, *coexister* semble avoir un caractère moins local et plus abstrait. La représentation sémantique la plus adéquate nous paraît être celle dans (34). Elle est analogue au schème qui a déjà été noté dans (9). La causation et le changement étant absents du signifié de *cohabiter* (dyadique), la composante **ÊTRE AVEC** symbolise l'intersection des éléments sémantiques regroupés à l'intérieur des *verba iungandi* et du prédicat en question.

- (34) x **ÊTRE AVEC** $y \rightarrow y$ **ÊTRE AVEC** x

Enfin, le dernier membre répertorié dans la classe des verbes symétriques à préfixe *co-* contient un élément dénominal. Il est question de *copiner* qui est facilement rattachable au nom *copain*. L'incorporation de la base dérivationnelle n'y est pas exclusivement formelle car une partie du sens de *copiner* est liée au sémantisme de *copain*. D'un point de vue syntaxique, la particularité de ce type de formes se prononce à travers le blocage d'une position d'argument. C'est ainsi que le verbe *mettre* actualise un prédicat triadique. Ses variantes concrètes (co-hyponymes) : *sucrer, asphalter, beurrer*, etc. n'en impliquent que deux. En ce qui concerne le comportement syntagmatique de *copiner*, les exemples dans (35) en disent long. A l'opposé de ses équivalents périphrastiques (avec le verbe *support être*) qui doivent préciser, à l'aide d'un nom, la nature du rapport entre les individus, la forme *copiner* est une condensation des deux éléments

à l'intérieur d'une seule unité lexicale. Le verbe en question est dyadique, il désigne une relation symétrique (*Marie copine avec la concierge* → *La concierge copine avec Marie*) et doit être accompagné d'un syntagme comitatif. Ceci permet de lui attribuer la représentation (36) :

- (35a) *Je n'aime pas beaucoup le voir copiner avec ce garçon-là.*
 (35b) *Je ne veux pas qu'il soit copain de ce garçon-là.*
 (36) $x \text{ ÊTRE } y \text{ AVEC } z$ où y est précisé par le signifié de la base dérivationnelle.

Un autre argument à l'appui du caractère symétrique de *copiner* et de la valeur casuelle caractéristique de son entourage syntaxique nous est apporté par les recherches historiques sur le fonds lexical français. La base dérivationnelle du verbe en question, le nom *copain*, est l'ancien cas sujet singulier (originellement *compain*). Le jeu de l'apophonie lui opposait au cas régime et au pluriel la forme *compaignon*. Celle-ci est, à son tour, clairement, au niveau lexical, morphologique et sémantique, apparentée à *accompagnement* qui désigne une relation étant la valeur du comitatif. On voit donc une nouvelle fois, grâce à cette petite digression, que les phénomènes décrits ici sont parfois enracinés dans l'histoire de la langue, et ceci à plusieurs niveaux.

Avant de clore la description des prédictats symétriques dont les manifestations actuelles commencent par *co*-, nous aimerais discuter encore deux verbes : *combattre* et *correspondre*. Ils méritent qu'on leur prête attention à cause de leur statut frontalier en matière des critères qui ont présidé à la sélection du fonds lexical analysé. *Correspondre* désigne incontestablement une relation symétrique. Il est aussi capable d'être soumis aux mêmes transformations que d'autres verbes décrits ici. On peut s'en convaincre en analysant les exemples dans (37) :

- (37a) *Ce mot de notre langue correspond au terme anglais que tu as mentionné.*
 (37b) *Le terme anglais que tu as mentionné correspond à ce mot de notre langue.*
 (37c) *Le terme anglais que tu as mentionné et ce mot de notre langue se correspondent.*

L'identité des conditions de vérité de ces trois phrases est évidente. La formule (1) s'applique donc ici. La structure morphologique de *correspondre* est également conforme aux contraintes imposées au matériau soumis à la description. L'unique facteur qui disqualifie *correspondre* est son comportement syntagmatique. Le cas que l'on reconnaît dans le deuxième argument de *correspondre* (à la voix active) n'est pas le comitatif. Bien que le groupe *à ce mot de notre langue* de (37b) assume une fonction sémantique concrète (celle d'accom-

pagnant), il s'écarte par sa structure des syntagmes qui succédaient à tous les verbes décrits précédemment. L'absence du comitatif n'est pas liée uniquement au manque de *avec* (la gamme de moyens que la langue met en place pour l'introduire est beaucoup plus vaste)¹¹. La décision, peut-être trop rigoureuse, d'exclure *correspondre* de notre champ d'investigation nous est dictée surtout par la volonté d'éviter une prolifération gratuite de cette étiquette casuelle. Nous ne voulons pas l'étendre aux syntagmes qui véhiculent un autre contenu que le comitatif (cf. la note 5 ci-dessus). Ce choix vise à assurer une plus grande homogénéité à notre étude. Le verbe *correspondre* méritait pourtant d'être mentionné.

En ce qui concerne *combattre*, le problème est d'une autre nature et se rapporte aux emplois de ce verbe. Il n'est pas rare de le trouver dans les textes suivis d'un syntagme introduit par *avec* (cf. *Les Français combattent avec les Anglais*). Toutefois, le référent du nom d'un tel syntagme et son statut sémantique sont loin d'être clairs. Le groupe figurant auprès de *combattre* peut se rapporter tantôt à l'ennemi (*avec* fonctionne alors au sens de *contre*), soit à l'allié (c'est alors le comitatif non postulé par la réction de *combattre* ; on peut lutter tout seul). Nous nous en tenons à la deuxième interprétation du syntagme prépositionnel ajouté à *combattre* et, par conséquent, refusons à celui-ci le statut symétrique.

7. Conclusion

La conclusion qui suit a une structure bipartite. Elle commence par quelques arguments censés justifier les choix méthodologiques qui ont présidé à l'analyse. Son enjeu consiste également à défendre les solutions particulières présentées ici qui peuvent paraître controversables. L'autre partie est positive et a le caractère d'un programme concernant les recherches à venir.

La première question qui se pose est de savoir si ce n'est pas une erreur que d'ériger l'élément AVEC au rang d'un prédicat et de l'incorporer aux représentations sémantiques des verbes à préfixe *co-*. L'objection peut se rapporter à la confusion du sens même d'un verbe symétrique et de celui que véhicule son

¹¹ Servent à actualiser le comitatif : *avec* (*venir avec sa femme*), *en compagnie de* (*venir en compagnie de sa femme*), *à* (*retraite aux flambeaux, femme aux cheveux roux* – noter la nuance propriétive), *de* (*homme d'esprit*), zéro syntaxique (*Richard Coeur du Lion*). Dans la mesure où les renseignements relatifs à l'accompagnement s'opposent à la valeur de l'abessif (qui renvoie à des objets absents), la liste ci-dessus s'étend également à *non sans* (cf. *Il m'a dit, non sans une pointe de méchanceté, que...* qui équivaut à *Il m'a dit, avec une certaine méchanceté, que...*). Cette propriété résulte de la présence de l'opérateur de négation qui a la faculté d'inverser la valeur logique de la formule qu'il lie.

entourage syntagmatique. N'est-ce pas un abus que de redoubler un seul élément ? Nous ne le pensons pas. La composante AVEC présente dans la majorité de nos représentations sémantiques ne doit pas être nécessairement assimilée à la préposition *avec*, telle qu'elle est connue en français. Il est parfaitement possible de substituer à AVEC l'élément ENSEMBLE ou ACCOMPAGNER. Le choix de AVEC et non pas de ses concurrents a également une motivation pragmatique et se justifie par le désir de simplicité.

L'autre argument censé justifier ce choix est le mieux résumé par A. Bogaerts (1992 : 39) auquel nous empruntons la citation ci-dessous. "Apart from the minority of expressions which constitute ready-made, indivisible sentences and thus are fully independent from any other expressions, linguistic items we use in speech are combined with some others. By virtue of this simple fact, items of the latter kind always serve not only as means of conveying their proper content : they also help convey the content of their syntagmatic partners. Now, some of them do so in a very direct way and their relation to their partners' content is not quite dissimilar to that of their partners themselves : this is because they accompany members of finite lists of individual expressions with all their unrepeatable properties". Ceci permet, à nos yeux, de justifier la duplication de la préposition par la composante sémantique AVEC.

En ce qui concerne le programme pour les recherches à venir, il est une nouvelle fois lié à la composante AVEC. Même si cet élément ne peut pas aspirer au rang d'un primitif sémantique, son utilité dans les recherches linguistiques ne saurait être sérieusement niée. Il fait partie de la signification de la presque totalité des prédicats symétriques. Le nombre de ceux-ci est bien entendu plus élevé que la liste de verbes à préfixe *co-* décrits dans cet article. Sauf ces formes, il est nécessaire de mentionner les verbes à préfixe *entre-*. Celui-ci est capable de conférer aux verbes qu'il accompagne un sens réciproque. Il garde sa productivité et ne connaît pratiquement aucune restriction quant à la base verbale à laquelle on peut l'attacher (cette tendance était particulièrement prolifique en ancien français, cf. "Uns vavasors andemantiers antra leanz, qui mout lor nut, qui monseignor Gauvain conut, si les trova *antrebeisant* et mout grant joie *antrefeisant*", *Perceval*, 5766–5770). Il existe enfin en français une multitude de prédicats symétriques, à peine effleurés ici, dont la structure morphologique n'est pas révélatrice de leurs propriétés logiques, syntagmatiques et sémantiques. L'élément AVEC est inscrit dans le signifié de la plupart d'entre eux.

Références

- Apresjan J., 2000 : *Semantyka leksykalna. Synonimiczne środki języka*. Wrocław–Warszawa–Kraków : Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Bańczerowski J., 2000 : "Is Linguistic Semantics Axiomatically Tangible. (A Tentative Approach)". *Scripta Neophilologica Posnaniensa*, II, 3–26.
- Bogacki K., 1990 : *Représentations sémantiques et contraintes de surface en français*. Warszawa : PWN.
- Bogacki K., Karolak S., 1992 : „Założenia gramatyki o podstawach semantycznych”. W : I. Nowakowska-Kempna, red. : *Język a kultura*. T. 8 : *Podstawy metodologiczne semantyki współczesnej*. Wrocław, 157–187.
- Bogusławski A., 1992 : *Two Essays on Inflection*. Warszawa : Energeia.
- Blake B., 1997 : *Case*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Giermak-Zielińska T., 1979 : *Polskie czasowniki przedrostkowe o znaczeniu przestrzennym i ich odpowiedniki w języku francuskim*. Wrocław–Warszawa–Kraków–Gdańsk : Zakład Narodowy im. Ossolińskich.
- Grochowski M., 1986 : „Presupozycje leksykalne a postulaty znaczeniowe i eksplikacje semantyczne”. *Makedonski Jazyk*, 36–37, 111–120.
- Heinz A., 1955 : *Genetivus w indoeuropejskim systemie przypadkowym*. Warszawa : PWN.
- Imbs P., 1956 : *Les propositions temporelles en ancien français. La détermination du moment*. Paris : Les Belles Lettres.
- Janowska A., 1999 : *Funkcje przestrzenne przedrostków czasownikowych w polszczyźnie*. Katowice : Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- Karolak S., 1990 : *Kwantyfikacja a determinacja w językach naturalnych*. Warszawa : PWN.
- Kuryłowicz J., 1949 : «Le problème du classement des cas». *Biuletyn Polskiego Towarzystwa Językoznawczego*, 9, 20–43.
- Lexis. Dictionnaire de la langue française*. 1993. Paris : Larousse.
- McCawley J.D., 1971 : *Where do noun phrases come from?* In : D.D. Steinberg, L.A. Jakobovits, eds. : *Semantics. An interdisciplinary reader in philosophy, linguistics and psychology*. Cambridge : Cambridge University Press, 217–231.
- McCawley J.D., 1976 : "Lexical Insertion in a Transformational Grammar without Deep Structure". In : J. Nawrocka-Fisiak, red. : *Readings in Generative Semantics*. Poznań : Wydawnictwo UAM, 40–48.
- Matthews P.H., 1991 : *Morphology*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Perridon H.C., 1993 : "On the relation between case and preposition". In : J. Darski, Z. Vetulani, eds. : *Sprache–Kommunikation–Informatik. Akten des 26 Linguistischen Kolloquiums. Poznań 1991*. Vol. 1. Tübingen : Max Niemeyer Verlag, 359–365.
- Pogonowski J., 1993 : *Combinatory Semantics*. Poznań : Wydawnictwo UAM.
- Samolewicz Z., Sołtysik T., 2000 : *Składnia jacińska*. Bydgoszcz : Homini.
- Sypnicki J., 1994 : *Histoire externe et interne de la langue française*. Poznań : Wydawnictwo UAM.
- Szupryczyska M., 1992 : „O pojęciu komitatywności”. *Studia Gramatyczne*, 10, 37–41.
- Wierzbicka A., 1972 : *Semantic Primitives*. Frankfurt : Athenäum.